

**Exercice:** Après avoir consulté le site de référence, complétez les différentes cases ci-dessous avec vos réponses.



Grâce à internet, que pouvez-vous faire ( très facilement ) avec vos photographies ?

Mais il ne faut jamais oublier que l'image des personnes est protégée juridiquement.

Dans quels cas faut-il une autorisation avant de publier l'image de quelqu'un ?

Dans le cas d'un enfant mineur à qui faut-il demander l'autorisation ?

Quelles sont les exceptions au droit à l'image ?

A partir de quand l'atteinte au droit à l'image est-elle constituée ?

Support pédagogique:

La vidéo surveillance

Titre:

Le droit à l'image

2019 / 2020

Technologie / M. Oligier / Collège Victor Hugo à Colmar